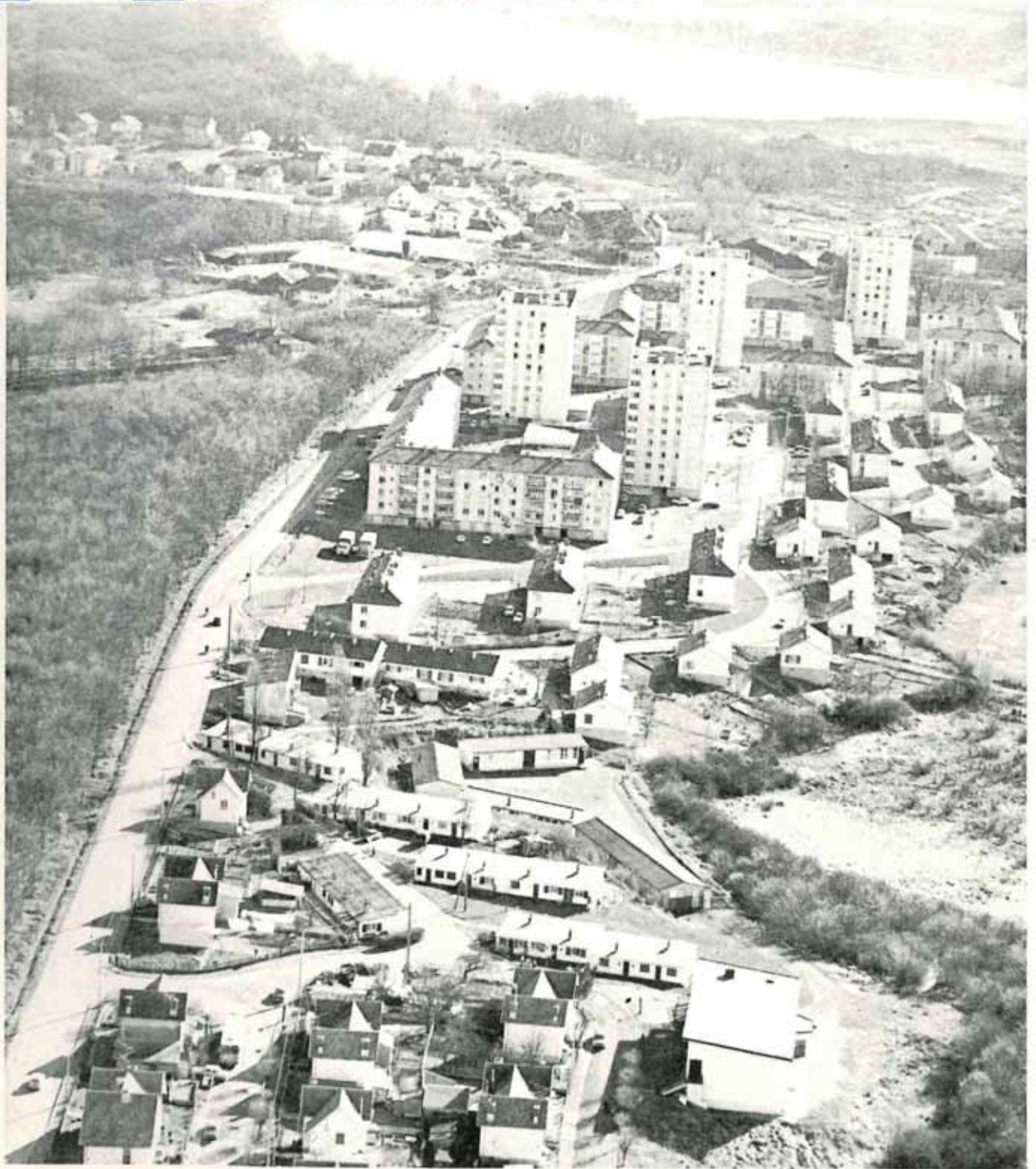


REFFEMONT **R**EALITES

Nº7 ~ 1974



sommaire

- LE MOT DU MAIRE
- ADIEU PAUL GRILLON
- ETAT - CIVIL
- QUETES ET DONS
- LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- L'ACTUALITE OFFEMONTOISE
- LE DOYEN D'OFFEMONT N'EST PLUS
- LE BUDGET
- LA VIE DE NOS ECOLES
- URBANISME ET TRAVAUX
- INFORMATIONS
- JEAN DUVILLAGE
- LES SOCIETES NOUS COMMUNIQUENT

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'Informations

Mairie - 90000 Offemont

Directeur de la Publication : Roger MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél: 28 56 56

ou à M. Monnier Tél: 28 39 34 ou M. Maurice Tél: 28 21 72

Le présent numéro a été tiré à 1200 exemplaires par :



OFFSET SERVICE

Franc - Comtois

14 rue de la Gare OFFEMONT 90000 BELFORT TEL. 28.24.41

TOUTES IMPRIMERIES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES
ENCARTS - PUSCULETTES - REVUES - PÉRIODIQUES
IMPÔT - PAPIER - FOURNITURES PRODUITS ET MATÉRIEL

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites

Dépôt légal N° 10 - 74



*aussi tranquille
qu'avec une neuve*

OCCASIONS GARANTIE OR

*toutes marques chez votre
concessionnaire Renault*

La garantie OR Renault : une
double garantie.

Renault, le premier construc-
teur français est le seul à
pouvoir offrir la gamme
la plus complète
de véhicules d'occasion
français et étrangers du
marché. En plus, par l'import-
ance de son réseau, il
assure véritablement une
garantie applicable
dans toute la France

Un label de confiance :
La garantie OR



n'est pas un simple label.

C'est l'assurance, que chaque
véhicule qui le porte,
a été totalement révisé.

C'est donc un
véhicule que l'on peut acheter
comme on achèterait une
voiture neuve.

Cette garantie est de 3 ou 6 mois,
selon l'âge et le kilométrage.
pièces et main-d'œuvre
sont entièrement couverts.

Avec une voiture garantie
OR, on peut partir tranquille.

 **RENAULT**

Je voudrais en savoir plus sur la garantie OR Renault.
J'aimerais recevoir sans engagement, une documentation.

Nom Adresse Ville

RENAULT INFORMATIONS
B.P. N° 1149 54020 NANCY CEDEX

GRAND GARAGE BELFORTAIN
Boulevard Henri Dunant - BELFORT - Tél. 28.25.84

PHARMACIE D'OFFEMONT

Mademoiselle Morel

~ FERMETURE ANNUELLE ~

~ DU 5 AU 25 AOÛT 1974 ~

TOUTES ASSURANCES

VIE - INCENDIE - PERTES DE REVENUS - CREDITS DIVERS

C. FELEMEZ

~ ASSUREUR - CONSEIL ~

14, Rue de Brasse - BELFORT Tél. 28.00.70

Le mot du Maire

OFFEMONT, Commune propre...

Il est agréable à chacun de nous de constater que, d'année en année, à chaque printemps, la plupart de nos concitoyens éprouvent le besoin de fleurir davantage, et souvent avec un goût très sûr, le jardinet de leur propriété, le balcon de leur maison ou la fenêtre de leur appartement.

L'Office d'H.L.M. s'efforce, en outre, de rompre l'ennui du béton, d'atténuer la rigueur des immeubles en ménageant et en entretenant des espaces verts et en rénovant périodiquement les peintures extérieures.

De telles initiatives sont à souligner et à encourager.

La Commune elle-même, a prévu, en plusieurs endroits, des massifs qui seront plantés et fleuris. Seul, un printemps trop précoce a contrarié le programme prévu des plantations. Mais dès l'automne ce sera chose faite: rosiers et arbustes à feuillages variés viendront s'ajouter à ceux qui présentement décorent les abords du cimetière et aux fleurs du monument, bénévolement fournies et entretenues par notre gardien municipal.

Mais ce louable effort de fleurissement serait finalement sans valeur s'il ne s'accompagnait pas, dans le même temps, d'un effort semblable en faveur de la propreté de notre Commune.

Déjà, grâce à la vigilance de notre agent et à la collaboration de nos concitoyens, nous avons pu lutter très efficacement contre les dépôts d'ordures clandestins créés et alimentés le plus souvent par certains habitants peu délicats de la grande ville voisine.

Nous refusons que nos forêts et nos ruisseaux soient l'ultime refuge des objets de toute nature devenus inutiles et encombrants pour leurs propriétaires.

Les programmes de construction de trottoirs qui se sont déjà succédés ont éliminé les fossés nauséabonds et leurs hôtes, rajeuni les clôtures, détruit les herbes folles.

Les tranches d'égoûts en cours de réalisation feront disparaître les eaux usées qui débordent des puits perdus colmatés et stagnent à la surface des chaussées.

Dans le même temps, la pollution des ruisseaux et de l'Etang sera considérablement réduite.

Mais c'est aussi de chacun de nous tous que dépend la propreté générale de notre Cité.

S'abstenir de jeter dans la rue, sur le trottoir, emballages ou papiers divers, ne pas se permettre de déverser hâtivement le cendrier de sa voiture sur le parking, déposer ses déchets au cimetière dans les bacs spécialement prévus, utiliser des poubelles réglementaires soigneusement fermées... sont, entre beaucoup d'autres, d'excellentes résolutions dont l'exécution demande peu d'efforts et qui donneront à tous, la conviction que notre Commune peut être, elle aussi, propre et accueillante.

11



ADIEU A PAUL GRILLON

Au début de cette année un deuil imprévu est venu faire un vide au sein du Conseil Municipal. Le 5 Janvier Paul GRILLON après une longue et douloureuse maladie était conduit à sa dernière demeure par ses nombreux amis.

Né le 29 Septembre 1930, élu Conseiller en Mars 1971, Paul GRILLON était un des plus jeunes conseillers municipaux d'OFFEMONT. Son bon sens naturel s'exprimait avec vigueur et ses interventions très pertinentes animaient les commissions dont il faisait partie. La Commission des Travaux, la Commission Scolaire, la Commission Sports et Loisirs prenaient une bonne part de son temps et il trouvait encore le moyen avec ses collègues du secteur ARSOT-MARTINET, d'assurer la permanence de ce quartier.

Professionnellement la carrière de Paul GRILLON se développa au sein de la Société ALSTHOM. Entré le 5 Avril 1945 en Formation Professionnelle, il était ajusteur S2 le 1er Octobre 1948 et ajusteur P1 le 1er Juillet 1957. Un grave accident à l'Atelier de la Traction devait l'immobiliser pendant deux ans et demi, et après sa convalescence en Juillet 1969 il était promu vérificateur. Très estimé de ses chefs et de ses camarades de travail, il occupa ce poste jusqu'au 2 Janvier 1974.

Sportif convaincu et actif, il pratiqua avec succès le Football à la "Quand-même", à l'A.S.P.B. Il sut communiquer à ses deux fils cette passion du sport d'équipe puisqu'ils jouent eux aussi au SC de VALDOIE.

Belle et féconde carrière, qui aurait dû encore se développer et s'affermir au service de la Commune d'Offemont qu'il aimait tant, mais la maladie qui frappe sans distinction et sans prévenir, l'a brusquement enlevé à l'affection des siens et de ses nombreux amis.

Paul GRILLON, ta chaise est vide au Conseil Municipal, mais au cours des discussions quand quelqu'un évoque un problème concernant le quartier de l'ARSOT, il nous semble que tu es encore là pour intervenir avec cette franchise qui était ta qualité première.

A Madame GRILLON dont nous ne voudrions pas raviver la peine, à ses deux fils et à sa fille, l'Equipe Municipale dit toute sa sympathie et qu'ils soient assurés que ces quelques mots ne sont que l'expression d'une amitié toute simple.

FATS

Handwritten title or header

Handwritten notes or numbers

Main body of handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is largely illegible due to fading and bleed-through.

Vertical handwritten text on the left margin

Footnote or additional handwritten text at the bottom of the page



Mariages

ETAT

- Mariage de Roger Louis AUBERT
et de Luciano DEL DO, du 15 Décembre 1973.
- Mariage de Michel BOUCHONNET
et de Maryse Gisèle OBERY, du 19 Janvier 1974
- Mariage de Joseph Alphonse Victor GELLE
et de Nicolle Jeanne WIRZ, du 16 Février 1974
- Mariage de José DE HARO Y RODRIGUES
et de Rosa Maria FERREIRA DE BRITTO, du 23 Février 1974
- Mariage de Pierre Roger ORLAT
et de Yolande Anna BILLET, du 25 Février 1974
- Mariage de Michel Jacques LALLOZ
et de Maryse Edwige Germaine MARCHAL, du 2 Mars 1974
- Mariage de Alain Jean Luc TRITTER
et de Anne Marie Louise MEYER, du 2 Mars 1974
- Mariage de Marc Emile Paul FERNEY
et de Martine Annette HERTZOG, du 9 Mars 1974
- Mariage de Bernard Jules Eugène DEDEURWAERDER
et de Patricia MERLE, du 16 Mars 1974
- Mariage de Pierre Camille Côme PETITJEAN
et de Annie Françoise Denise GALMICHE, du 30 Mars 1974
- Mariage de Gérard Simon CAYLA
et de Annie Colette REMY, du 30 Mars 1974
- Mariage de Gilbert Joseph CLERC
et de Huguette Lucienne Jeanne DEGOUT, du 30 Mars 1974
- Mariage de Bernard Joseph CLERC
et de Michelle Alice Gilberte COUCHOT, du 30 Mars 1974
- Mariage de Joël François DOUZET
et de Chantal Catherine HUDELLOT, du 6 Avril 1974
- Mariage de Jean-Pierre LAHSEN
et de Françoise Marie Michelle BARTHOLOM2, du 6 Avril 1974
- Mariage de André Marcel SIMONIN
et de Martine Marie Noëlle MATHIEU, du 6 Avril 1974
- Mariage de André ARON
et de Nadia Esafi FAIVRE, du 6 Avril 1974
- Mariage de Marc Roger Paul ENEE
et de Marianne Ginette Claudette LEDRAPPIER, du 27 Avril 1974
- Mariage de Dominique René GROSPELLIN
et de Doris Marie Jeanne THIEBAULT, du 4 Mai 1974
- Mariage de Michèle STERITTI
et de Liliane SOMMA, du 11 Mai 1974
- Mariage de Christophe André Nicolas KOLOMYTZEFF
et de Marie Odile Jocelyne JOLY, du 11 Mai 1974
- Mariage de José Antonio AZEVEDO GARIZO
et de Catherine Marthe Germaine LALLEMAND, du 18 Mai 1974
- Mariage de Gilles Paul Joseph CLERC
et de Armelle Suzanne Madeleine JAYET, du 25 Mai 1974

CIVIL

Naissances

DIETRICH Geoffroy Pierre Raymond né le 19 Décembre 1973 à BELFORT
ENEE Marianne Germaine née le 19 Décembre 1973 BELFORT
IDJIDOV Anita née le 8 Décembre 1973 à BELFORT
MASSON Stéphane Michel Jean-Marie né le 27 Décembre 1973 à BELFORT
MEGHRICHE Nagia née le 23 Décembre 1973 à BELFORT
MILLA Sébastien Daniel Germain né le 22 Décembre 1973 à BELFORT
NAAL Aldane Claude née le 5 Décembre 1973 à BELFORT
NARDIN André Serge Aimé né le 11 Décembre 1973 à BELFORT
OFFREDI Angélique Marie-France née le 24 Décembre 1973 à BELFORT
PETIT Jean-Pierre né le 6 Décembre 1973 à BELFORT
ZELLER Laurent Bernard Mario né le 22 Décembre 1973 à BELFORT

AABOUR Majdeline née le 25 Mars 1974 à BELFORT
ANDREOLETTI Magali Nicole née le 13 Mai 1974 à BELFORT
BOUCHONNET Béatrice Caroline née le 9 Mai 1974 à BELFORT
BOUFERCHA Brahim née le 1er janv. 1974 à BELFORT
BOUFROUKH Smaïl né le 20 Mars 1974 à BELFORT
BOULEDJOUIDJA Farouk Méziane né le 13 Févr. 1974 à BELFORT
BOULMERKA Seddik né le 31 Mai 1974 à BELFORT
BOUSSALEM Mohamed né le 25 Janv. 1974 à BELFORT
DAAB Mohamed Salah né le 9 Avril 1974 à BELFORT
DAUD Schéhérazade né le 12 Janv. 1974 à BELFORT
DE BRITO Elisabete née le 7 Avril 1974 à BELFORT
DEL DO Sophie Katia née le 11 Mai 1974 à BELFORT
DE MATOS Anne-Marie née le 28 Avril 1974 à BELFORT
DUFANT Sandrine Nicole née le 20 Mars 1974 à BELFORT
GASPARI Sandrine Hélène Erminia Annie née le 10 Mars 1974 à BELFORT
GILGENMANN Alexandra (1er jumeau) nés le 9 Mai 1974 à BELFORT
GILGENMANN Stéphane (2ème jumeau) née le 31 Mai 1974 à BELFORT
HOSOTTE Nathalie Marie-Antoinette né le 12 Mai 1974 à BELFORT
HYORDEY Alexandre Valéry née le 26 Janv. 1974 à BELFORT
LAMBERT Carole Marie né le 23 Avril 1974 à BELFORT
LEBEUF Sébastien Bernard née le 8 Avril 1974 à BELFORT
LE CALVEZ Stéphanie Rose né le 13 Avril 1974 à BELFORT
LORENTZ Eric Raymond né le 7 Mars 1974 à BELFORT
LOUCHENE Hakim né le 5 Avril 1974 à BELFORT
LUDWIG Jérôme Daniel né le 15 Mai 1974 à BELFORT
MAHI Abdelkader né le 4 Avril 1974 à BELFORT
MALAGOUEN Omar né le 14 Mai 1974 à BELFORT
MEHIDEB Hazouz née le 8 Mai 1974 à BELFORT
MILLIER Delphine Stéphanie Marie née le 6 Mars 1974 à BELFORT
MOINET Christelle Joëlle Colette Régine né le 2 Mai 1974 à BELFORT
PETITDEMANGE Eric François Edmond née le 17 Avril 1974 à BELFORT
PRINA Virginie Sabine né le 21 Février 1974 à BELFORT
RAHIM Ahmed né le 21 Mars 1974 à BELFORT
SCHULTZ Martial Jean-Pierre Henri né le 14 Avril 1974 à BELFORT
TEIXEIRA Olivier né le 23 Février 1974 à BELFORT
UEBELHARDT Stéphane Angéline Maggy né le 9 Mai 1974 à BELFORT
WILLIG Jérôme Marie Roger

Décès

- Décès de Marie Louise REINICHE, Vve FRELIN
du 14 Décembre 1973 à OFFEMONT
- Décès de Laurent Bernard Mario ZELLER
du 26 Décembre 1973 à BELFORT
- Décès de ALLAL Ben Mohamed
du 10 Janvier 1974 à OFFEMONT
- Décès de Lucien PRUDOT
du 15 Janvier 1974 à OFFEMONT
- Décès de Simone Marcelle Louise TRIMAILLE, Vve RASETTO
du 1er février 1974 à OFFEMONT
- Décès de Marie Pauline Angéline CAYOT, Epouse PREVOT
du 14 Février 1974 à BELFORT
- Décès de Alphonse Théodore ROOS
du 23 Mars 1974 à BELFORT
- Décès de Camille Louis André LAMBOLEY
du 1er mai 1974 à OFFEMONT
- Décès de Maurice WIRTZ
du 5 Mai 1974 à BELFORT
- Décès de Gabriel François SIRDEY
du 11 Mai 1974 à OFFEMONT
- Décès de Jeanne Marie Augustine DUPRE, Vve LEROY
du 12 Mai 1974 à OFFEMONT
- Décès de Alexandre Valéry HYORDEY
du 15 Mai 1974 à BELFORT
- Décès de Lucie Louise HUMBERT, Vve DEMENUS
du 16 Mai 1974 à OFFEMONT
- Décès de Jacques Luis NUNES COELHO
du 30 Mai 1974 à COLMAR (Ht-Rhin)

Dons

Don anonyme	2/7/1973	50,00 F Bureau d'Aide Sociale
Mme HERTZOG	13/8/1973	50,00 F Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme (mariage)	24/8/1973	120,00 F Bureau d'Aide Sociale
Melle MOREL	7/12/1973	100,00 F Bureau d'Aide Sociale
Don Sté CUNCHON	20/12/1973	100,00 F Bureau d'Aide Sociale
Mme FRELIN	18/12/1973	50,00 F Monument aux Morts
Mr. DOLLAT		30,00 F Coop. Scolaire
Mme MURA	4/1/1974	200,00F Bureau d'Aide Sociale
Mr. PATRIS	9/1/1974	200,00F Bureau d'Aide Sociale
Mr. RAFFENNE	21/1/1974	50,00F Bureau d'Aide Sociale
Don anonyme	27/3/1974	50,00F Bureau d'Aide Sociale
Mme Vve AUGEROT	22/3/1974	10,00F Bureau d'Aide Sociale
Mme WILLIG		50,00F Club des Anciens.

Quêtes à Mariages

AUBERT- DEL DO	100,80 F	Offemont-Réalités
BOUCHONNET-OBERY	84,00 F	Sapeurs Pompiers
GELLE-WIRZ	/	
DE HARD-DE BRITO	56,00 F	Offemont-Réalités
ORIAT-BILLET	80,00 F	Sapeurs-Pompiers
LALLOZ-MARCHAL	155,00 R	Bureau d'Aide Sociale
TRITTER-MEYER	125,50 F	Sapeurs-Pompiers
	125,50 F	Offemont-Réalités
FERNEY-HERTZOG	157,80 F	Offemont-Réalités
DEDEURWAERDER-MERLE	111,00 F	Bureau d'Aide Sociale
PETITJEAN-GALMICHE	130,00 F	Bureau d'Aide Sociale
CAYLA-REMY	71,35 F	Bureau d'Aide Sociale
	71,35 F	Offemont-Réalités
CLERC-DEGOUT	98 ,60 F	Coop. Scol. Offemont-Centre
CLERC-COUCHOT	33,50 F	Coop. Scol. offemont-Centre
DOUZET-HUDELLOT	115,00F	Bureau d'Aide Sociale
LAHSEN-BARTHOLOME	71,25 F	Coop. Scol. du Martinet
	71,25 F	Coop. Scol. de l'Arsot
SIMONIN-MATHIEU	65,00 F	Coop. Scolaire Off.-Centre
ARON-FAIVRE	84,00 F	Coop. Scol. de l'Arsot
ENEE-LEDRAPPIER	70,50 F	Sapeurs-Pompiers
	70,50 F	Bureau d'Aide Sociale
GROSPERRIN-THIBAUT	90,00 F	Bureau d'Aide Sociale
STERITI-SOMMA	101,40 F	Offemont-Réalités
KOLOMYTZEFF-JOLY	106,88 F	Coop. Scol. Offemont-Centre
AZEVEDO-GARIZO - LALLEMAND	32,80 F	Offemont-Réalités
CLERC-JAYET	93,50 F	Offemont-Réalités
	93,50 F	Coop. Scol. Offemont-Centre

TAPIS S^t MACLOU



70 CENTRES dans toute la France rattachés directement à l'usine
S^tMACLOU de WATTRELOS (nord)

MOQUETTES DIRECTES D'USINE

10 rue d'Evette BELFORT
Tél : 28 47 33 (nouveau) 21-29-03.

Les réunions du Conseil Municipal...

Compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil Municipal depuis la parution du dernier numéro d'OFFEMONT-REALITES

SEANCE DU 25 JANVIER 1974

Monsieur le Maire présente ses vœux au Conseil Municipal et demande ensuite qu'une minute de silence soit observée à la mémoire des Conseillers Municipaux décédés : Messieurs Rémy DULAC et Paul GRILLON.

Monsieur GIROUD, Architecte présente les plans du projet de construction du Groupe scolaire de l'ARSOT et répond aux nombreuses questions de l'assemblée.

L'implantation de ce groupe scolaire nécessitera l'achat de quatre parcelles de terrain; le Conseil Municipal demande que la Commune soit autorisée à acquérir ces parcelles et que cette acquisition soit déclarée d'utilité publique.

Le Maire expose au Conseil Municipal l'urgence qu'il y a à réaliser certains travaux de voirie et en particulier, l'aménagement de la rue Jean MOULIN. Pour ce faire, le Conseil Municipal autorise le Maire à rechercher et à contracter les emprunts nécessaires à la réalisation de ces travaux. Pour les égouts de cette rue une demande de prise en charge de l'assainissement par le District sera établie.

SEANCE DU 1er MARS 1974

- Après étude par le Conseil Municipal, le budget primitif 1974 est adopté.
- Le Conseil Municipal demande l'étalement sur 5 ans de l'utilisation des nouvelles valeurs locatives concernant la taxe d'habitation.
- Considérant que la Commune a perdu son caractère rural, le Conseil Municipal, après discussion, décide de supprimer l'emploi de garde champêtre, et de créer en lieu et place, un emploi de gardien de police municipale à temps complet. Monsieur JANNENOT, notre actuel garde champêtre devient ainsi gardien de police municipale.
- Le maire expose au Conseil Municipal la nécessité de procéder au recrutement d'un ouvrier qui pourrait être appelé à effectuer diverses tâches dans la Commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce pour la création d'un emploi d'ouvrier professionnel à temps complet.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt de 1.000.000 francs, destiné à la construction du groupe scolaire de l'ARSOT - 1ère tranche.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter, auprès de la Caisse d'Epargne de BELFORT un emprunt de 9295 francs, représentant la somme due en 1974, par la commune, pour la construction de l'autoroute A 36.
- Le Conseil Municipal, après exposé du Maire, procède à la désignation du Chef d'Entreprise et du Compagnon chargés d'assister le Maire et le délégué de l'Administration lors des opérations de révision des listes électorales à la Chambre des Métiers.

Sont désignés : Monsieur CUNCHON Henri, Chef d'Entreprise
Monsieur VERMENT André , Compagnon

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- le Conseil Municipal procède à la désignation d'un électeur patron, d'un électeur ouvrier et d'un électeur employé chargés d'assister le Maire dans les opérations de révision des listes électorales prud'homales en 1974.

Sont désignés : MM. GAHLER Michel - électeur patron
ROBINET Maurice - électeur ouvrier
JEANNENOT Gilbert - électeur employé.

SEANCE DU 19 AVRIL 1974

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de demander une subvention sur les fonds scolaires départementaux, pour les travaux exécutés dans les différents groupes scolaires de la Commune.

- Pour le Groupe scolaire de l'ARSOT le nombre de logements d'instituteurs est fixé à 4.
- Le Centre aéré de VALDOIE fonctionnera pendant les vacances 1974 et sera comme l'an dernier ouvert aux enfants d'OFFEMONT. Le Conseil Municipal décide d'accorder la subvention habituelle de 1,50 F; par enfant et par jour.
- Le Conseil Municipal demande qu'un recensement complémentaire de population soit fait par l'INSEE en Octobre 1974.
- Le Conseil Municipal décide que l'adjudication des coupes de bois aura lieu courant Octobre à une date qui sera précisée ultérieurement.

SEANCE DU 17 MAI 1974

Le Conseil Municipal décide de demander aux Ponts et Chaussées de poursuivre à l'automne la couverture du ruisseau situé en bordure de la rue des Cerisiers.

Le Conseil Municipal demande que le coût des travaux de raccords de chaussées consécutifs à la pose des bordures de trottoirs sur le CD 22 et exécutés par les Ponts et Chaussées soit pris en charge par le Département.

Le Conseil Municipal adopte le stationnement alterné sur le CD 22, dans la traversée du village, pour sa partie équipée de trottoirs.

ECOLE D'ACCORDEONS-MOUGENOT

VENTE..... LOCATION
SOLFEGE

76 Avenue J. JAURÉS 90000 BELFORT
Tél. 28-45-60

Le spécialiste des crèmes glacées des produits surgelés et laitiers

JAHIER & Cie

Vous propose tout ce qu'il faut pour garnir votre congélateur: crustacés poissons - viandes.....

4 rue Charles De GAULLE — OFFEMONT
Tél: 28-17-75 (nouveau)

la nouvelle **ESCORT 74**
75 améliorations pour
12.175 F* + TR et PR



6 - 7 CV - 7 CV GT - SPORT - MEXICO
2 Portes - 4 Portes - Break

et toute la gamme FORD exposée
ESCORT - TAUNUS - CAPR - CONSUL
GRANADA et MUSTANG

Véhicules légers TRANSIT de 800 à 1750 kg
avec ses 42 versions
Essence et Diesel

CONCESSIONNAIRE



Garage J. WITTLINGER

10 - 15, rue de Turenne

BELFORT - Tél. 28.07.34

LIBRAIRIE
de la ROSERAIE

R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès -

BELFORT

Tél. : 28.04.13

LIBRAIRIE

GENERALE

ET CLASSIQUE

PAPETERIE

MAROQUINERIE



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

62, rue d'Offemont - 90 - BELFORT

Téléphone : (84) 28.15.61

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

L'Actualité Ofremontoise



La "TRATTORIA" ACCUEILLE LES ANCIENS

Les traditions, surtout quand elles sont bonnes, ont tôt fait de s'affirmer. Aussi comme l'année dernière, Mr. D'ERRICO le sympathique patron de la "Trattoria de l'Etang", recevait dans son Etablissement une quarantaine de personnes âgées le 21 Janvier, et le 1er Avril les trente personnes qui n'avaient pu assister au premier repas.

Mr. le Maire et Mr. GALHER, Adjoint, Mmes GALHER et ALLEMANN du B.A.S. participaient à cette joyeuse réunion.

Mr. TRITTER salue toute l'assistance et en profite pour remercier vivement Mmes ALLEMANN, GALHER et ROBINET de leur dévouement auprès des anciens du pays. Et comme l'heure est aux remerciements, il s'adresse à Mr. D'ERRICO en soulignant la gentillesse de son geste désintéressé.

Au milieu des applaudissements, le maître de céans offrait à Mr. le Maire un splendide bouquet de roses fait de pâte d'amandes et de chocolat, oeuvre du patron et de son personnel.

Pour ouvrir l'appétit, une sangria parfumée, et c'est le moment de goûter au délicieux repas.

Au menu : Bouchées à la reine - Sauté Bourguignon - légumes - Fromages - tarte aux pommes, le tout accompagné d'un excellent vin rouge.

Bientôt l'atmosphère se détendit, rires et chansons fusèrent de toutes parts et c'est à regret que le moment venu on dû se séparer après ces bonnes heures passées entre amis.

Les convives du mois d'Avril furent de plus comblés de cadeaux par la Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts.

Pour nos anciens, Merci à Mr. D'ERRICO et à la CMDP.

l'Actualité Offemontoise

ANNIVERSAIRE DU 8 MAI

Réunis au Monument aux Morts à 18h.30, la Municipalité, les anciens combattants des deux guerres et quelques personnes participaient à la petite cérémonie, qui comme chaque année commémore l'anniversaire de l'Armistice 39-45.

Les Sapeurs-Pompiers sous les ordres de l'Adjudant SALOMON rendaient les honneurs. Mr. le Maire déposa une gerbe et après l'appel aux morts une minute de silence clôtura la cérémonie.

Même cérémonial à la borne des Commandos au MARTINET, quelques instants plus tard.

Un vin d'honneur terminait la manifestation

LA FETE DES MERES

Belle fête en Mairie d'OFFEMONT le 26 Mai. En effet il y a des lustres qu'une médaille d'or n'était venue récompenser les mérites d'une maman Offemontoise.

Mademoiselle Madeleine FERBER, née à BELFORT en 1935, épousait Monsieur Roger AUBERT et en 1952 le jeune foyer accueillait avec joie le premier enfant: un garçon. Le petit dernier est né en 1971

Cette belle famille compte 14 enfants, sept garçons et sept filles, tous vivants et habite Impasse du Canal dans un pavillon HLM.

Mr. le Maire exalta avec gentillesse le courage et l'abnégation de cette maman française qui a su élever sa petite famille avec beaucoup de bonheur et de réussite.

Quand Mr. TRITTER eut épinglé la médaille d'or et félicité Mme AUBERT, entourée de sept de ses enfants, un magnifique hortensia et une enveloppe offerts par la commune vinrent concrétiser la cérémonie.

Un apéritif d'honneur fut servi par nos charmantes conseillères et tout en bavardant, tous les participants ne ménagèrent pas leurs félicitations à Mme AUBERT.

EMBELLISSEMENT ET ENTRETIEN

On a pu remarquer dans la commune que les espaces verts, les jardinets du cimetière et du monument aux Morts sont entretenus avec soin.

Les accôttements sont fauchés ou en voie de l'être, les pistes cyclables sont balayées et débarrassées des saletés qui les encombraient.

Tout ceci, c'est l'oeuvre conjuguée de Mr. JEANNENOT promu récemment "Gardien de Police Municipal" et de Mr. DAUMAS, le nouvel employé communal, homme de toutes mains et qui ne manquera pas de travail avec tout ce qu'il y a à faire dans tous les domaines

Félicitations à Mr. JEANNENOT et Bienvenue à Mr. DAUMAS.

RAPPELONS QUE :

Le Centre Culturel est ouvert tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures à l'intention de nos retraités.

Mmes ALLEMANN, GALHER et ROBINET vous y accueillent avec plaisir.

On y lit, on y joue aux cartes, on y tricote, on y papote.....

Transport entre le Centre et votre domicile assuré.

Qu'on se le dise.

Par ailleurs, la bibliothèque du Centre Culturel est ouverte à tous, un samedi sur deux de 15 h. à 16 h.

La prochaine permanence aura lieu le 6 Juillet. Les personnes désirant se dessaisir de livres peuvent en faire don à la bibliothèque, afin d'enrichir la collection.

LE Puits DE L'EGLISE

Lors de la réfection du sol de l'église, une énorme dalle a été mise à jour, qui couvrait l'entrée d'un ancien puits.

Réalisé en belle pierre taillée, il mesure 0,90 m. de diamètre et 7,50 m de profondeur. Il était pratiquement plein.

L'Adjudant SALOMON Commandant des pompiers, aidé de 2 de ses volontaires parvint rapidement à le vider et entreprit sa visite.

Un original pot de grès vernissé en parfait état de conservation et une fourchette typique du siècle dernier furent remontés.

Bien antérieur à son édification, cet ancien puits communal détermina en partie l'orientation de l'église.

Il est situé immédiatement après la chaire, à égale distance de 2 piliers et du mur nord.

Une trappe d'accès aménagée dans le sol permet un accès éventuel.



ANNIVERSAIRE AU CLUB DES ANCIENS

Le 4 Avril 1974, les habitués du Club des Anciens ont eu la joie de fêter le 87ème anniversaire de Madame MUSY.

Celle-ci est, en effet née le 4 Avril 1887, à AUXELLES-HAUT; et, si nos renseignements sont exacts, elle est vraisemblablement aujourd'hui la vice-doyenne de la Commune.

L'évènement fut bien arrosé et célébré dans l'allégresse générale. Madame MUSY, d'une étonnante jeunesse encore, éteignit les bougies de son gâteau d'anniversaire. Après quoi, douée d'une excellente mémoire, elle raconta toute une série d'histoires drôles et, d'une voix assurée, fit même un tour de chant très réussi et très applaudi.

Madame ALLEMANN offrit à Madame MUSY, au nom des présents, une gerbe de fleurs et le Maire, au nom de la Municipalité, lui remit une magnifique plante verte.

Et ce n'est que fort tard, qu'à regret, on dû se séparer.....

LA SORTIE DE NOS ANCIENS

Le 12 Juin dès 10 heures, un car confortable de la STABE démarrait de la Mairie et, après avoir desservi tous les quartiers, emportait une cinquantaine de participants vers GLAY, petit village du Doubs, caché dans une vallée pittoresque.

Le Groupe, accompagné par Mesdames ALLEMANN et ROBINET, fut accueilli par le Directeur du Centre de vacances de GLAY. Vers midi, le Maire et Madame rejoignirent les convives, et le déjeuner se déroula dans la bonne humeur et la joie de se retrouver.

Au dessert, la doyenne Madame MUSY, 87 ans, n'hésita pas à faire connaître son répertoire.

Chacun fit le tour de l'Etablissement, de son parc, de ses chambres, ou partit à la découverte du village.

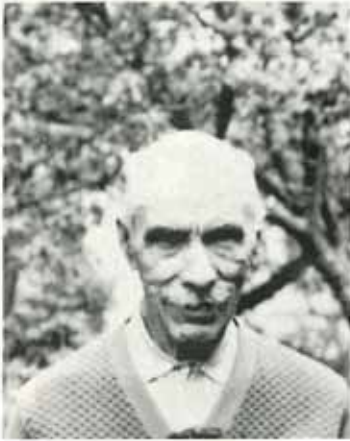
Et puis, le car, piloté par un chauffeur très sympathique, démarra et après un passage de frontière sans histoires tout le monde se retrouva à PORRENTRUY où le chocolat suisse fut très apprécié.

En résumé, une très bonne journée.....

BIENTOT UN GOUTER

Fin Septembre ou début Octobre, grâce en particulier à la générosité d'une personne de la Commune, tous nos Anciens se retrouveront au Centre Culturel pour un goûter qui leur permettra, en ce début d'automne de passer un joyeux après-midi.

La date leur sera communiquée en temps voulu.



LE DOYEN D'OFFEMONT N'EST PLUS

Fils de garde-forestier, né à QUEMIGNY-POISOT en Côte d'Or le 6 Décembre 1881, Gabriel SIRDEY fut vigneron dans la propriété paternelle jusqu'à l'âge du service militaire. Il entra ensuite dans les Eaux et Forêts et fut nommé à BELFORT en 1913.

Volontaire dans l'infanterie en 1914, il sera plus tard envoyé en Côte d'Ivoire. En 1920, il épousa Louise MARCHAL et s'installe à OFFEMONT.

Après deux séjours en Haute Saône, il fut nommé Inspecteur des Eaux et Forêts, responsable du Territoire de BELFORT jusqu'à HERICOURT et CHALONVILLARS.

Retraité en 1934 il resta cependant en contact permanent avec les Eaux et Forêts. Rappelé en 1939 à la Direction des Eaux et Forêts du Territoire par affectation spéciale il y restera jusqu'en 1945 puis s'occupera jusqu'en 1948 à titre d'auxiliaire des dommages de guerre. Il sera toujours conseiller sur les problèmes de reboisement.

Fonctionnaire exemplaire, intransigeant avant tout avec lui-même, et d'une probité scrupuleuse, il fut un modèle d'intégrité

Tous les Offemontois connaissaient sa grande silhouette alerte et affairée. Il était dehors par tous les temps, veillant méticuleusement à l'entretien de sa propriété. Il aimait retourner régulièrement dans sa Bourgogne natale et passer quelques jours dans sa vieille maison de famille.

Il y a plusieurs années il surmonta rapidement une grave affection, mais le 11 Mai dernier, après 3 semaines de souffrances, il s'éteignit dans sa 92ème année.

Erudit d'histoire locale et passionné de la vie d'OFFEMONT, il s'intéressait aux activités communales et était un ardent supporter d'OFFEMONT-REALITES.

A Mademoiselle Suzanne SIRDEY, sa courageuse fille, toute l'équipe d'OFFEMONT-REALITES exprime sa peine devant cette perte cruelle. Nous penserons longtemps aux encouragements qu'il nous prodiguait, son souvenir sera inséparable de l'image que nous nous faisons de notre vieux village.







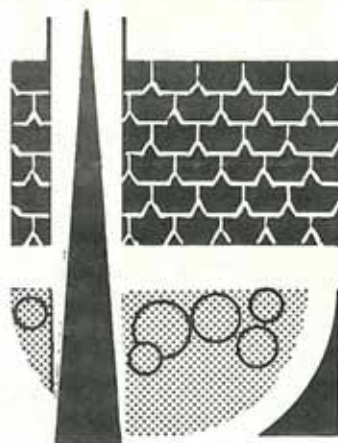
Ambulancier TAXI

J. KIRAZIAN

À votre service **JOUR
et
NUIT** *Toutes distances*

RUE DE L'ÉTANG
OFFEMONT - BELFORT

Tél: 28-21-17. nouveau 21-17-18.



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

**Entreprise
Ettwiller**

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 28 17 72

Cadre sympathique
Ambiance agréable
Juke Box gratuit
Tous les jeunes sont
cordialement invités
à la

**BOUTIQUE
ANGLAISE**

GILLET-LAFOND  

7 Bd CARNOT BELFORT hpc

**Artisan
Carreleur
Mosaïste**

UGO MELODRAMMA

17 Rue des SERISIERS
OFFEMONT



PHOTOS ET CARTES POSTALES DE LA COLLECTION DE Mr. SIRDEY AIMABLEMENT
PRETEES PAR SA FILLE



CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT

Ets René RUST

23, Rue Aristide Briand - OFFEMONT Tél : 21-00-30

Jacques HOSSELET

VENTILATION

ENTRETIEN

CHAUFFAGE

SANITAIRE

9, Rue Miellet OFFEMONT - Tél : 21-34-72

La voiture de vos rêves **une B. M. W**



Demandez une documentation
ou un essai au

GARAGE RICHELIEU S.A.R.L.

Place de l'Abattoir - BELFORT
Tél. 28.22.19

A
votre service

Jour
et
nuit

Toutes distances

TAXI SERVICE

A. DEMENUS

15, rue Charles - de - Gaulle

OFFEMONT - BELFORT

Tél. 28-59-50

Nouveau 21-02-48

Le budget

Le Conseil Municipal, en sa séance du 1er Mars a adopté le budget 1974, pour :

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes : 705 022 F.

Les dépenses de fonctionnement sont strictement les mêmes qu'en 1973, à l'exclusion du poste chauffage où il a fallu tenir compte de l'augmentation notable du prix du fuel (70.000 en 74 contre 40.000 en 73, et cette évaluation se révélera insuffisante) des frais de personnel 246 000 contre 174.300 (augmentation normale des salaires du personnel, plus le coût des salaires et charges sociales d'un ouvrier professionnel à temps complet, création d'emploi nécessitée par l'extension de la commune et la multiplicité de menus travaux pour lesquels il est difficile d'obtenir le concours des entreprises.

Autre facteur important d'augmentation des dépenses, le remboursement des annuités d'emprunts contractés qui passe de 64.466,61 F. à 122.622,78 F.

A noter que disparaissent du budget communal, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et les dépenses correspondant à l'enlèvement et l'incinération des ordures, compétence transférée en district.

Les crédits pour l'entretien des rues et bâtiments communaux ont été réduits, pour des raisons d'équilibre budgétaire de 25.000 F sur 1973.

Les recettes pratiquement inexistantes en dehors de l'attribution de la taxe sur les salaires (390.226 F.) et les impôts (298.428 F) sont également sans changement par rapport à 1973.

La section d'investissements s'équilibre, pour la première fois, sans virement de la section de fonctionnement à 2.475.111,87 F.

PRINCIPALES DEPENSES PREVUES

- Réfectoire Rue Jean Moulin	330.000	
- Trottoirs 3° tranche	90.000	
- Groupe Scolaire de l'ARSOT	1.722.100	(1ère tranche)
- Couverture Eglise (fin)	20.000	
- Eclairage public	10.000	
- Lotissement CORNETTE	120.000	
- Création espaces verts	10.000	
- Participation autoroute	10.000	
- Rue des Cerisiers	35.000	
- Dépenses diverses	30.700	

En recettes, les emprunts contractés pour le groupe scolaire : 1.000.000 F, la voirie (rue Moulin, trottoirs) : 350.000 F, l'autoroute : 10.000 F. assureront avec les subventions : 792.100 F et la vente des terrains du lotissements de la CORNETTE : 300.000 F. les recettes nécessaires à l'équilibre de cette section.

Les dépenses et recettes globales pour 1974 s'élèveront à : 3.180.193,87 F. contre 1.689.241,12 en 1973.

Cette forte progression du budget 1974 par rapport à celui de 1973 est

...

La Solution.....
C'est SALOMON



La plus ancienne Maison
du Pneumatique

SALOMON Frères
S.A.R.L.

Vulcanisation - Réparation
tous pneus - Recaoutchoutage
Stock de pneus neufs
Equilibrage électronique
Cloutage



23, rue de Brasse - BELFORT

Tél. : 28.10.48

s.a.r.l.

BAUMANN

ENTREPRENEUR



TRAVAUX PUBLICS
DÉMOLITIONS
BATIMENTS



90 - OFFEMONT

8, rue Aristide Briand

Tél. : 28.16.72

due à la construction du groupe scolaire de l'ARSOT, nécessitée par l'agrandissement du quartier et la volonté de la Municipalité de loger décentement les enfants ailleurs que dans des bâtiments provisoires.

Le budget 1974, dans son ensemble, est un budget d'austérité, car 1974 est l'année de la refonte des bases d'impositions.

Dans l'impossibilité d'obtenir des précisions sur les modes de calcul et la répercussion financière sur chaque feuille de contribution de la nouvelle imposition, le Conseil Municipal a limité au strict nécessaire la pression fiscale demandée à l'ensemble des contribuables.

En effet, si, auparavant, à l'occasion du vote du budget, il était possible d'indiquer un pourcentage moyen d'augmentation des impôts, il est actuellement impossible de le chiffrer, car l'imposition est modifiée selon les charges familiales et le type de logement ou de maison de chacun - (Les chargés de famille se voient dégrèvés partiellement et le montant de ce dégrèvement est réparti sur l'ensemble des autres contribuables).

D'autre part, l'imposition nouvelle est basée sur l'estimation du loyer que pourrait rapporter la location de l'habitation ou sur le loyer versé, certains réajustements seront faits diminuant les taux des uns et les augmentant pour d'autres, ceci d'après les déclarations remplies par chacun en 1970.

Toutes ces raisons ont donc amené la Municipalité à l'élaboration d'un programme de dépenses de fonctionnement égal aux dépenses effectives de 1973, (à l'exception des dépenses chauffage et personnel), ce qui, compte tenu de l'élévation des coûts actuels, risque de freiner la poursuite de la progression annoncée ces dernières années et oblige à reporter certains travaux nécessaires à une commune "dortoir" puisque OFFEMONT fait partie, hélas de cette catégorie de communes défavorisées.

Michel GALHER

BUREAU D'ETUDES

CHAUFFAGE SANITAIRES

CLIMATISATION



CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

BUREAUX OUVERTS

du mardi au vendredi

08 h 30 - 12 h 15

14 h 00 - 18 h 15

Samedi

08 h 15 - 12 h 15

14 h 00 - 17 h 00

Fermé le lundi

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Epargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

— Prêts construction

— Equipement familial

— Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 5,25% net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

CMDP

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Tél : 28.28.86

C.C.P. DIJON 2308.88 D

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits

Service de
renseignements
gratuit

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 28.55.22

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél : 28.10.64

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

CUNCIHON & C^o



RAVALEMENT de FACADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 28. 57. 56

électricité générale

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 28.52.12 OFFEMONT

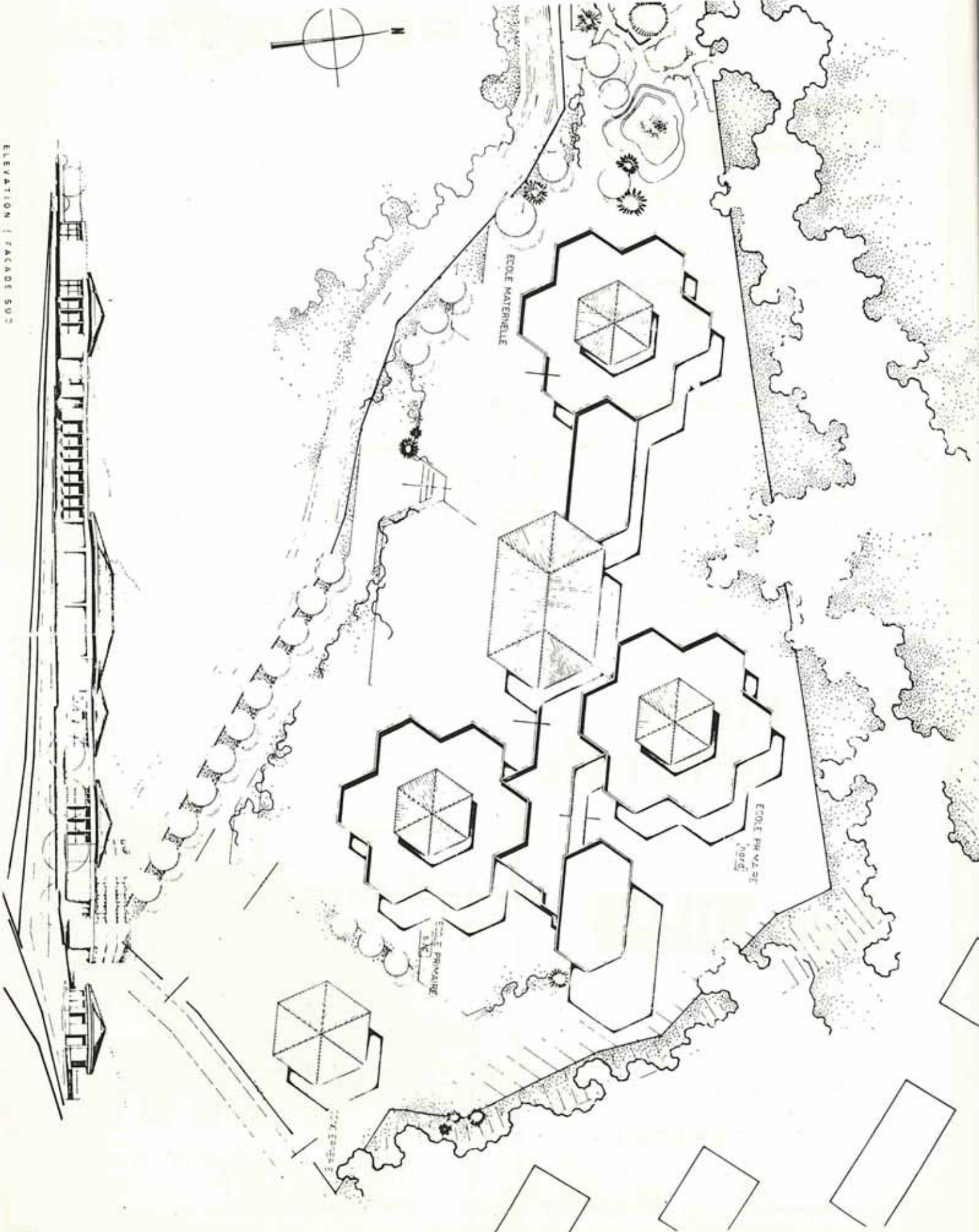
CHARPENTES BOIS TOUS GENRES
COUVERTURES TRADITIONNELLES
et MODERNES

MAITRES ARTISANS

BALLAND

 Père et Fils

7 Rue du Ballon 90000 OFFEMONT



La Vie de nos Ecoles

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DE L'ARSOT

Le projet de construction du nouveau groupe scolaire entrera bientôt dans sa phase active.

Les plans ont été dressés par Mr. Jean-Claude GIROUD, architecte à BELFORT, et ont déjà subi l'examen d'innombrables commissions et services.

L'enquête d'utilité publique et parcellaire a eu lieu dans la deuxième quinzaine de mai. Le terrain de 93 ares sur lequel sera bâtie une école très moderne est, aujourd'hui, en partie acquis.

Rappelons que ce terrain se trouve approximativement compris entre le Canal du MARTINET, les classes préfabriquées actuellement existantes et le chemin communal qui relie la rue de la Rosemontoise à la passerelle.

Ce chemin, actuellement très étroit, sera élargi au maximum afin de faciliter l'accès au nouveau groupe.

Rappelons que ce nouveau groupe, qui remplacera les classes préfabriquées de l'ARSOT et accueillera une partie des élèves du quartier du MARTINET, coûtera environ 3.250.000 francs, non compris voies et réseaux divers. L'Etat ne participera que pour 1.250.000 francs.



Piqures et soins à domicile

M^{me} DEMENUS - BOURRIOT

— INFIRMIERE D.E —

13 Rue Charles De GAULLE

OFFEMONT

Tél: 28-12-57 (nouveau 21-10-79)

SABERPARAR

- PAPIERS PEINTS ET REVETEMENTS MURAUX
- REVETEMENTS DE SOLS
- PEINTURES - LAQUES - VERNIS

- ACCESSOIRES ET MATERIEL POUR PEINDRE ET TAPISSER
- PRODUITS SPECIAUX POUR CARROSSIERS MENUISIERS ET
- ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

11, rue des Regrets - BELFORT
Tél : 28 09 33

CHAUFFAGE

COUVERTURE

Claude HOUZE

79 Rue d'OFFEMONT - BELFORT - Tél. 28 34 93

ZINGUERIE

ETANCHEITE

Urbanisme et travaux



I - TRAVAUX EFFECTUES DEPUIS LE 1er JANVIER

TROTTOIRS :

- La 2ème tranche est actuellement terminée
- La signalisation sera mise en place prochainement
- Les collecteurs d'eaux pluviales ont été posés de la Mairie au Ruisseau des Cerisiers.



COUVERTURE DE RUISSEAUX :

- La première tranche de couverture du ruisseau de la rue des Cerisiers, de la rue Welsch à l'immeuble Ménigot est achevée



**Plâtrerie
Peinture
Vitrerie**

GASPARI père et fils

35, rue des Maquisards
90 - OFFEMONT

Téléphone : 28.39.86

**MENUISERIE
GENERALE**

Fondée en 1875

A. DESHAIE

Offemont

90000 BELFORT

lieudit (le martinet)

boite postale 192 - belfort

Tél. (84) 28.59.78

**Incendie - Auto - Vie
Risques divers
Credit auto**

AGENT GENERAL

Alain PRISLEC

39 Rue des Maquisards OFFEMONT

90000 BELFORT

Tel. (84) 28.02.34

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

**MANCINI
GIRON**

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 28-20-72 - 28-42-57

**CARROSSERIE
AUTOMOBILE**

Voitures
Luxe et Commerce
Réparations
en tous genres

Spécialité
de Peinture
et tôlerie

S.A.B

6, Rue de Valenciennes

BELFORT Tél : 28.09.10

**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 28.47.22

ECOLE : - Revêtement en enrobés de la cour de l'Ecole Maternelle du MARTINET

RUES : - Les travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin sont entrés dans leur phase active. Rappelons qu'ils comprennent principalement un élargissement de la chaussée, la pose de collecteurs d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées.

Pour ces dernières, les propriétaires bénéficieront des dispositions contenues au paragraphe a) de la rubrique "Assainissement".

II - TRAVAUX A REALISER AVANT LE 31 DECEMBRE :

TROTTOIRS : - Pose de collecteurs d'eaux pluviales, des bordures, des enrobés, du Carrefour du Martinet à la limite de BELFORT et du 40 rue des Commandos au Carrefour de la rue Mielle.

COUVERTURE DE RUISSEAUX :

- Réalisation de la 2ème tranche, rue des Cerisiers, de la rue E. Walsch à la rue A. Briand.

RUES : - Liaison rue des Cerisiers - rue des Maquisards, à travers l'ancienne carrière communale

- Réfection de la rue sous la Miotte

- Aménagement du carrefour : rue des Soiras - rue Jean Moulin.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX :

- Travaux de peinture dans les classes

- Réfection de la toiture d'un préau.

AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS

CURAGE DES FOSSES

DEMARRAGE PROBABLE DU GROUPE SCOLAIRE DE L'ARSOT ET DU LOTISSEMENT ARTISANAL DU BALLON

L'ADMINISTRATION

POSE DE LA CABINE TELEPHONIQUE SOUS LA MIOTTE PAR L'ADMINISTRATION DES P et T

III - TRAVAUX EN COURS D'ETUDES :

- Aménagement de la rue des Soiras

- Assainissement du secteur compris entre l'extrémité sud de la rue de l'Etang et l'Etang des Forges (eaux pluviales)

- Trottoirs 3ème tranche

- Relèvement des bordures et réfection de la rue Edmond Mielle

- Elargissement et construction de la rue reliant la rue de la Rosemontoise à la passerelle du Martinet.

- Réfection de la toiture de la Mairie-Ecole.

Informations

ASSAINISSEMENT

Les 4ème et 5ème tranches d'assainissement sont en cours d'exécution. Rappelons qu'elles concerneront toutes les rues situées au Sud de la rue A. Briand, de la rue De Gaulle à la rue de la Gare comprise.

Le montant global des travaux se montera à la somme de 110 millions d'anciens francs.

Depuis le 1er Janvier 1974, ces travaux sont pris en charge par le district de l'Agglomération Belfortaine.

Pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens, nous pouvons préciser que la Commission d'Assainissement du District, dans sa réunion du 13 Juin a proposé :

- a) que les travaux de raccordement à l'égoût, effectués lors de la pose du collecteur principal, soient facturés forfaitairement au prix de 400 francs (40.000 anciens francs) au propriétaire, celui-ci faisant son affaire du raccordement de ses eaux usées au regard mis en place à l'intérieur de sa propriété.

Ceci paraît être une solution plus favorable pour les intéressés que celle adoptée pour les tranches précédentes.

- b) que les travaux de raccordement à l'égoût effectués après la pose du collecteur principal, c'est-à-dire quelques mois, voire quelques années après, soient entièrement à la charge du propriétaire.
- c) que les propriétaires d'un terrain actuellement non bâti, mais constructible, puissent disposer des facilités précisées au paragraphe a).

Ces différentes dispositions doivent être adoptées par le Conseil de District dans une prochaine réunion.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Toutes les eaux usées (cuisine, salle de bain, WC, etc...) doivent être envoyées à l'égoût.
 - Il est strictement interdit d'y déverser les eaux pluviales
 - La fosse septique devient inutile.
 - L'entretien du branchement est, en principe, à la charge du propriétaire
-

Informations

LE DISTRICT POUR LE CONTRIBUABLE

AVANT LA CREATION DU DISTRICT :

- EAU :

- 1,04 F. le m³
- Plus taxe d'abonnement de 20 F. par an.
- Participation du budget communal 15 000 F. par an.

- ASSAINISSEMENT :

- 0,37 F. par m³ d'eau rejeté à l'égout.

Cette taxe aurait dû subir en 1974 une hausse très importante du fait de la réalisation des 4^{ème} et 5^{ème} tranches.

- ORDURES MENAGERES :

- Taxe d'enlèvement : 350 %

APRES LA CREATION DU DISTRICT :

- EAU

- 0,83 F. le m³.
- Plus de taxe d'abonnement.
- Plus de participation communale

- ASSAINISSEMENT :

- 0,34 F. par m³ d'eau rejeté à l'égout.

- ORDURES MENAGERES :

- Taxe d'enlèvement portée à 626 %, mais avec un ramassage supplémentaire probablement à partir du mois de Septembre.
-

Informations

LA MODERNISATION DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

(Loi du 31.12.1973)

1°) MOTIF DE LA MODERNISATION

Les bases des anciennes contributions (mobilier, foncier bâti, foncier non bâti) étaient devenues inadéquates et inéquitables. Il fallait unifier et rajeunir les évaluations par une révision générale.

2°) LA PATENTE

La patente est maintenue pour 1974; elle fera l'objet d'une réforme applicable en 1975.

3°) LES CHANGEMENTS

<u>1973</u>	<u>1974 après réforme</u>
a) Contribution mobilière	Taxe d'habitation
b) Contribution foncière des propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés bâties
c) Contributions foncière des propriétés non bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Les bases de ces nouvelles taxes sont :

- . Uniformisées : la valeur locative des immeubles
- . Rajeunies : estimation à la date du 1er Janvier 1970

En taxes annexes : seules subsistent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de balayage.

4°) ADAPTATION A LA SITUATION DES REDEVABLES

- . Taxe d'habitation : Abattements - Les abattements pour charges de famille et pour minimum de loyer sont étendus à toutes les communes à partir de 1975.

Pour 1974 : les abattements actuels sont reconduits.

A noter : une déclaration (modèle 1006 bis) des charges de familles devra être souscrite en 1974 par foyer. Les imprimés seront déposés à la Mairie (attendre l'avis dans la presse).

Elle devra mentionner : - les enfants de moins de 21 ans, ou de moins de 25 ans pour les étudiants, ou quel que soit leur âge s'ils accomplissent leur service militaire ou s'ils sont infirmes.

Informations

Dégrèvements : Désormais, toutes les personnes âgées d'au moins 75 ans et exonérées d'impôt sur le revenu seront entièrement dégrèvéées de la taxe foncière sur les habitations principales.

5°) IL N'Y A PAS DE TRANSFERT DE CHARGES AU DETRIMENT DES MENAGES

Pour 1974, l'effort fiscal demandé par les Communes à leurs administrés sera réparti entre les quatre impôts directs suivants les mêmes règles qu'en 1973.

6°) MISE A JOUR DES BASES D'IMPOSITION

Les nouvelles bases seront plus élevées que les anciennes, puisqu'exprimées en francs actuels; mais cela n'implique nullement une augmentation générale de l'impôt.

Les bases servent à répartir les charges de la commune entre les contribuables : seuls paieront plus, les contribuables dont les bases d'imposition ont augmenté plus que la moyenne, les autres verront leur cotisation réduite ou inchangée.

Il peut donc y avoir transferts de charges entre contribuables.

7°) MECANISMES PREVUS POUR FACILITER LA TRANSITION

- En matière de taxe d'habitation : pendant 4 ans, les redevables seront imposés sur une base intermédiaire entre leur ancienne base et la nouvelle résultant de la révision, à moins que le Conseil Municipal renonce à cet étalement.

- Pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : Les propriétaires exonérés d'impôt sur le revenu et qui verront augmenter fortement la base d'imposition de leur habitation principale obtiendront en 1974 sur simple demande, le dégrèvement de la part de leur imposition excédant 150 % de celle de 1973.

en 1975 : dégrèvement égal à la moitié de celui de 1974.

8°) FIXATION PAR LES COMMUNES DU MONTANT DE LEURS RECETTES FISCALES

- Jusqu'à présent, les Conseils Municipaux fixaient le produit de leurs impôts directs en votant des centimes additionnels.

- En 1974, ils votent directement : le produit global attendu des 4 impôts directs

- Et le produit des taxes annexes qui seront maintenues.

POUR OFFEMONT : Pas de taxe de balayage
Taxe enlèvement ordures déterminée et encaissée par le District.

Informations

SERVICE NATIONAL
=====

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1976

Tous les jeunes gens de nationalité française ou sans nationalité, nés entre le 1.7.1956 et le 30.9.1956, doivent se faire inscrire en Mairie du 1er Juin au 31 Juillet 1974.

Se munir du livret de famille ou d'une fiche familiale d'Etat-Civil.

Cette formalité peut être accomplie par les parents.

VACCINATION

Une séance de rappel DT-Polio aura lieu le 19 Septembre à 14 Heures en Mairie et à 14h.30 au Dispensaire de l'ARSOT.

Les intéressés sont convoqués uniquement pour le 1er rappel.

Les rappels suivants ont lieu, en principe, au bout de 4 ans; Se renseigner en Mairie.

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES A OFFEMONT

1er tour de scrutin :

Nombre d'électeurs :	1246	-	Votants	1019
Suffrages exprimés :	1010			
Mr. MITTERRAND	565		55,9 %	
Mr. GISCARD D'ESTAING	247		24,4 %	
Mr. CHABAN DELMAS	133		13,1 %	

2ème tour de scrutin :

Nombre d'électeurs	1246	-	Votants	1062
Suffrages exprimés	1053			
Mr. MITTERRAND	660		62,6 %	
Mr. GISCARD D'ESTAING	393		37,3 %	

Informations

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

=====

Les demandes d'inscription sont reçues en Mairie du 1er Septembre au 31 Décembre de l'année en cours.

Les conditions principales à remplir pour être électeur dans la Commune sont les suivantes :

- être de nationalité française
- être majeur, c'est-à-dire avoir 21 ans avant le dernier jour de février de l'année suivante (1)
- n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L5 à L8 du Code électoral.
- posséder son domicile réel dans la Commune, tel qu'il est déterminé par le Code Civil.
- Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de Février.

Un électeur inscrit sur une liste d'une autre commune peut demander son inscription à la Mairie de son nouveau domicile. La radiation à son ancien lieu d'inscription se fera automatiquement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte nationale d'identité.

La majorité électorale étant désormais fixée à 18 ans, l'inscription des nouveaux électeurs aura lieu dans le cadre de la prochaine révision annuelle des listes électorales, les demandes pouvant être déposées en Mairie, entre le 1er Septembre et le 31 Décembre 1974.
Conformément aux dispositions du Code Electoral, les inscriptions effectuées dans le cadre de la prochaine révision des listes prendront effet au 1er Mars 1975.

AUCUNE INSCRIPTION N'EST FAITE D'OFFICE

CLUB D'ACCORDEON

A partir de la deuxième quinzaine de Septembre, à une date qui sera fixée ultérieurement, un Club d'accordéon sera créé au Centre Culturel, 64 Avenue Briand, sous la direction de Madame MOUGENOT, Professeur d'accordéon.

La participation au Club est gratuite, tous les enfants et adolescents intéressés sont cordialement invités.

Des leçons collectives de Solfège et de Théorie musicale seront également organisées par Madame MOUGENOT.

POUR NOS ENFANTS

CENTRE AERE DE VALDOIE

Le Centre Aéré fonctionnera comme l'année dernière au C.E.S. de VALDOIE et sera dirigé par Monsieur BANDELIER.

La Commune versera au Centre, en faveur des enfants d'OFFEMONT, 1,50 f. par jour et par enfant.

Les bons de vacances de la Caisse d'Allocations Familiales viendront en déduction supplémentaire.

PISCINE

Chaque Samedi, de 9h 30 à 10h 30, la piscine de BELFORT-RESIDENCES a été réservée aux élèves d'OFFEMONT.

A partir du 30 Septembre, et pendant toute l'année scolaire 1974-1975, une soixantaine d'enfants des Cours Elémentaires 2ème année de nos écoles apprendront à nager ou se perfectionneront.

La Commune prendra en charge le transport et le salaire des moniteurs. L'entrée à la piscine sera réglée par l'enfant.



DEPART DES ENFANTS DE L'ARSOT POUR LE DEFILE DE LA MI-CAREME

UN ANCIEN M'A DIT

Vois-tu petit, la vie est dure à tous et s'il apparaît que certains réussissent mieux que d'autres, peut-être qu'ils ont dans leur sac ou dans leur tête un talisman qui les protège contre les embûches du chemin.

Mon grand-père, qui n'était pas bête et qui était fort comme un chêne, tenait de son père, qui le tenait certainement du sien, le secret du "Bâton du Bon Voyageur" et ce secret, moi je vais te le donner :

Cueillez le lendemain de la Toussaint une forte branche de sureau que vous aurez soin de ferrer par le bas, ôtez-en la moelle, mettez à la place les yeux d'un jeune loup, la langue et le coeur d'un chien, trois lézards verts et trois coeurs d'hirondelles, le tout réduit en poudre par la chaleur du soleil entre deux papiers saupoudrés de salpêtre; placez dessus, dans le coeur du bâton sept feuilles de verveine cueillies la veille de la St. Jean-Baptiste, avec une pierre de diverses couleurs qui se trouve dans le nid de la huppe; bouchez ensuite le bout du bâton avec un pommeau de votre fantaisie et soyez assurés que ce bâton vous garantira des brigands, des chiens enragés, des animaux venimeux ou féroces et vous procurera la bienveillance de ceux qui vous logeront.

Voilà petit gars; tu vas certainement sourire et peut-être ne pas y croire, mais je pense moi que celà a autant de valeur que de toucher du bois pour écarter le mauvais sort ou de ne pas vouloir passer sous une échelle en pensant que ça pourrait porter malheur.

De nos jours, combien de gens pratiquent encore ce genre de croyances, et ma foi ça ne gêne ni ne fait de tort à personne.....

Jean DUVILLAGE

Trattoria de l'Etang

- * EN PLEIN AIR: JARDIN FLEURI:
- * PISTE DE DANSE POUR WEEK-END:
- * FRITURE-BUVETTE:
- * SPECIALITES ITALIENNES
- * CUISINE GASTRONOMIQUE FRANCAISE
- * SALLE POUR BANQUET

PISTE DE DANSE POUR WEEK END

PLAGE DE L'ETANG DES FORGES

OFFEMONT TEL : 28.36.13

Les sociétés nous communiquent

ANIMATION AU CENTRE SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Voilà déjà 5 ans que nous accueillons des jeunes du quartier dans nos locaux . Cette année nous avons accueilli 80 à 95 enfants tous les mercredis après-midi. Actuellement les enfants profitent du soleil, des balançoires, toboggans, etc... L'effectif varie entre 65 à 80.

Tous les soirs après l'école le centre fonctionne de 17h. à 19h. et le samedi après-midi de 14h. à 16h.30

Nous essayons de varier les activités, de créer des centres d'intérêt, de mettre les enfants en état de recherche et de créativité, de leur permettre suivant les possibilités de chacun de découvrir, d'acquérir le goût du beau (musique, chant, danse, nature).....

A certains moments, nous proposons des activités de groupes, tout en laissant toujours aux enfants la possibilité de prendre des jeux de Société, tels que : baby-foot, ping-pong, jeux de cartes, dames, nain jaune, jeux de construction; ce matériel étant dans la salle, ils peuvent l'utiliser quand ils le désirent.

Les mains agiles ont été à l'oeuvre dès Septembre.

Voici quelques types d'ateliers :

- plâtre à modeler, menuiserie, pyrogravure, tissage, rotin, corde armée, mosaïque, fleurs, danses folkloriques, gymnastique, foot, quelques réalisations de cuisine, déguisements pour le défilé de la mi-carême.

Activités de plein-air :

- Foot-Ball, pétanque, ballade, jeux de pistes, découverte de la nature (herbier), construction de camp.

D'autre part, une série de rencontres inter-quartier est envisagée pour les semaines à venir.

N'hésitez pas à venir nous voir, nous poser des questions, et nous faire vos suggestions.

QU'EST-CE QUE L'A.C.C.A. ?

C'est le sigle de l'Association de chasse agréée d'OFFEMONT et de toutes celles de France depuis l'application de la loi du 10 Juillet 1964.

Nombreux sont les citadins et les ruraux, qui pensent que cette Association ne regroupe que des tueurs et mangeurs de gibier.

Non, et heureusement, les chasseurs en grande majorité sont des sportifs, qui aiment à parcourir plaines et bois en compagnie de leur fidèle compagnon, le chien .

En même temps, ils sont disciplinés et c'est pour cela qu'ils se sont astreints à ne chasser que deux jours par semaine : le samedi et le dimanche avec interdiction du tir entre 12 et 14 heures, heures auxquelles certaines espèces vont au gagnage pour s'alimenter et où il serait trop facile de les abattre.

• • •

Nombreux sont les chasseurs de votre Commune, qui le soir venu, rentrent bredouilles, mais contents. Bien sûr, le plaisir est plus grand s'il s'accompagne d'un lièvre ou d'un faisan, mais combien un sportif voudrait pouvoir redonner vie à la bête, après l'avoir palpée, la chose étant la même chez le pêcheur, n'en doutez pas.

Quant au "coup de fusil" craint par beaucoup de promeneurs, à juste titre, soyez rassurés, les chasseurs ne tirent pas à tort et à travers; ils ont des consignes strictes et si jamais par un malheureux hasard un plomb tombe dans vos parages, sachez que vous ne courez aucun risque, car à une certaine distance ce plomb est complètement inoffensif.

Par contre la balle d'un braconnier, presque toujours, une 22 long-rifle, peut être dangereuse jusqu'à 500 m. et c'est pourquoi cette arme est interdite dans presque toute la France.

Dans un prochain article nous vous donnerons un aperçu de l'activité de l'Association, et d'avance, nous remercions l'équipe d'OFFEMONT-REALITES, de l'hospitalité de son journal

HUVIER.

" F - 2 X P "

"Ici V2VK à MONTREAL pour F2XP à BELFORT, mon cher ami Jean-Marie, je vous reçois avec une très bonne modulation et votre signal arrive 58 à 59 avec un peu de QSB dans le QRM. Je vous repasse le micro, F2XP, avez-vous OK...."

Ce jargon un peu étrange vous intrigue peut-être ? Mais voyez-vous, pour nous, radio-amateur, ce message est banal.

Pour moi, tout a commencé il y a 20 ans, lorsque j'entendis un message semblable sur un récepteur à réaction que j'avais construit avec des pièces détachées récupérées dans les surplus.

Mais pour devenir amateur confirmé, il me fallait compulsier beaucoup d'ouvrages techniques, pas toujours en rapport avec mes recherches. Il fallait aussi connaître la télégraphie ou lecture au son.

Un jour je fus prêt à affronter les foudres de l'examineur des PTT. En quelques mois de trafic, je m'étais fait des amis dans les cinq parties du monde.

Petit à petit, je perfectionnais mon récepteur qui devenait plus sensible et mon émetteur, qui lui, devenait plus puissant.

Ne voulant pas garder pour moi seul ce hobby, je décidai de créer au Centre Culturel de Belfort Nord, une section de radio, qui devint vite débordante d'activité puisqu'aujourd'hui le club possède 70 membres, dont 35 radio-amateurs. Parmi ces 70 membres, 4 sont d'OFFEMONT.

Ce sont MM. DURANT Philippe - DYMALA Olivier - PAPINI Jacques -
PARISOT Jean-Marie.

...

Comme les ondes radio se propagent mieux sur les hauteurs , il était tout indiqué que le club construise un petit chalet au Ballon d'Alsace.

Là nous avons installé la balise F7THF, construite voici 2 ans par tous les membres du club. Cette balise contient des appareils scientifiques et météorologiques automatiques dont les données sont transmises dans toute l'Europe Centrale (pression atmosphérique, température, ensoleillement,etc..)

En cas de catastrophe en montagne, notre chalet peut devenir PC de la protection civile, puisqu'une antenne spéciale a été érigée à cet effet.

Les projets et réalisations ne manquent pas, à savoir la Télévision d'Amateur, transmission par télétype, écoute et transmission par satellite artificiel (Oscar 3), réflexions radar sur la lune avec les micro-ondes.

QSB - réception fluctuante

F 2 X P

QRM - brouillage parasite

Jean-Marie PARISOT

Président du Réseau des Émetteurs Français

Section de BELFORT

L'EMISSION D'AMATEUR

L'émission d'amateur est une distraction scientifique qui permet à ceux qui la pratiquent d'établir des liaisons par ondes Hertziennes (radio) avec les radio-amateurs de toutes les parties du monde, mais aussi d'acquérir des connaissances techniques dans les domaines de la radio et de l'électronique et de développer des liens de camaraderie entre amateurs de différents pays.

Il y a dans le monde environ 600 000 radio-amateurs dont 6000 en France (30 environ dans le Territoire de BELFORT).

Des bandes de fréquences réservées internationalement permettent de répartir le trafic radio-amateur tout au long de l'échelle des fréquences.

Les 5 bandes décamétriques (D.C.) permettent un trafic international.

Les bandes métriques (THF) décimétriques, centimétriques et même millimétriques (UHF) permettent des liaisons expérimentales dont certaines par réflexions sur la lune, les couches particulières de l'atmosphère ou la retransmission par des satellites, ballons ou répéteurs permet des liaisons internationales.

Des concours et des diplômes permettent de créer une émulation entre les amateurs et les incitent à perfectionner constamment leur matériel et leur habileté au trafic.

L'équipement de base d'une station radio comprend bien sûr, réception, émetteur, antenne et appareils de contrôle, mais selon la personnalité et le genre d'activité de chacun, cet équipement peut être plus ou moins complexe.

La radio amateurisme n'est pas forcément une distraction coûteuse; en effet l'habileté des "OM" (1) dans l'assemblage de pièces achetées ou récupérées dans les "surplus" permet souvent à peu de frais de monter des stations qui n'ont rien à envier à des ensembles professionnels coûteux.

La radio-amateur cherche en permanence à améliorer les performances de sa station. A ce titre, il se tient au courant des progrès de l'électronique et des résultats des recherches dans les domaines touchant la propagation des ondes Hertziennes. Il participe lui-même à des recherches dans ce domaine, et des découvertes importantes ou des perfectionnements sont à mettre à l'actif des radio-amateurs

(1) OM : de l'anglais OLD MAN : mon vieux, désigne les radio-amateurs.

COMMENT DEVENIR RADIO AMATEUR

Il n'existe pas de "recette" précise pour la formation des radio-amateurs, mais le contact avec des OM chevronnés, la pratique de l'écoute des bandes amateurs et la réalisation de montages d'appareils électroniques et radio-électriques sont certainement les moyens les plus sûrs.

L'esprit d'entraide traditionnel des radio-amateurs permet individuellement, ou dans le cadre des Radio-Clubs, d'aider les débutants à perfectionner leurs connaissances techniques, à pratiquer la lecture au son (code morse) et à devenir d'habiles opérateurs.

Il est aussi possible, nous en avons plusieurs exemples, de devenir radio-amateur sans avoir des relations directes avec un OM chevronné, il faut alors faire de l'écoute et s'aider des nombreux livres et revues écrits sur ce sujet; pour les cours de lecture au son, il est souhaitable dans ce cas de se procurer les cours sur disques ou bandes magnétiques.

Il est à noter que, si les certificats d'opérateur radio-télégraphiste et Radio-téléphoniste sont nécessaires pour exploiter une station émettant sur toutes les bandes amateurs (indicatif de la forme F6...), le certificat d'opérateur radio-téléphoniste suffit pour obtenir une licence permettant d'opérer sur les bandes de fréquences supérieures à 144 MHz (indicatif de la forme F1...)

Un certain nombre de formalités (sensiblement les mêmes dans tous les pays du monde) doivent être accomplies :

- Envoi à la Direction des TELECOMMUNICATIONS du RESEAU INTERNATIONAL (DTRI) d'une demande (formule 706) accompagnée de trois fiches de renseignements et du schéma détaillé et clair des éléments de la station (ne pas oublier de noter l'emplacement des appareils de mesure) et d'un chèque ou mandat représentant la taxe de constitution de dossier (38,50 f.)

- Après enquête auprès des ministères intéressés, le candidat reçoit l'autorisation d'établir sa station, il doit quand elle est prête à fonctionner, aviser la DTRI qui délègue un inspecteur chargé de :

- Contrôler et vérifier le fonctionnement de son installation.
- Lui faire subir les épreuves pratiques et techniques de l'examen d'opérateur.

L'EXAMEN D'OPERATEUR peut être passé individuellement ou en groupe (frais réduits). Il faut avoir plus de 16 ans et obtenir au moins la note 10/20 pour chacune des épreuves pratiques et orales de trafic, d'électricité et de radio-électricité.



TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS

S.A SCHENINI

76, Rue Aristide Briand - Tél. 28.53.57
90000 - OFFEMONT

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1 ère QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS
BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES
INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02



CHAPUIS PNEUS

Vente de pneus toutes marques NEUFS - RECHAPES - OCCASION
équilibrage électronique - batteries - cloutage - réparation des pneus

58 Rue de la Première Armée 90000 BELFORT Tél. (84) 21-29-29



POUR VOS Banquets,

- ★ Mariages,
- ★ Lunches,
- ★ Buffets campagnards,
- ★ Plats préparés (chauds ou froids),
- ★ Séminaires,

SES SPECIALITES *

Mougerot

Sur commande

* UNE BONNE ADRESSE : Un traiteur à votre service

76 avenue J. Jaurès

90000 BELFORT



Livraison à domicile

Tél. 28.45.60, de préférence après 17h

Pour votre chauffage

FUEL TOTAL

- Economie de chauffage
- Prêts financiers avantageux
- Paiements échelonnés des livraisons de fuel
- Entretien, dépannage, ramonage

Albert LABBAYE

28, rue du Général-de-Gaulle 90000 ESSERT - Tél. 28.48.21

impression: L. L. L.



L'atelier le plus moderne
avec 5 mécaniciens
à votre service

85, Avenue Jean Jaurès

BELFORT

Les cycles BELLE

LE PLUS GRAND CHOIX
DE 2 ROUES
EN STOCK ET EN MAGASIN

